

Cathia BERNARD

14/05/24 13:13

enquête publique-desserte Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

A l'attention du commissaire enquêteur :

Bonjour

Je vous adresse ce mail aujourd'hui pour dire non à la déviation de la 137 . Cette dernière va passer à moins de 500 mètres de notre maison, visibilité, nuisances sonores. Notre maison va perdre de la valeur. Nous nous sommes installé à Ste gemme la plaine pour être à la campagne , pour la tranquillité.

Nous ne voyons pas l'intérêt d'une 2x2 voies sur notre commune. Nous traversons la 137 tous les jours sans problème malgré la circulation.

Luçon ne bénéficiera même de l'avantage d'une telle voie !

Pensons à la biodiversité, a nos agriculteurs, et aux divers commerçants qui vont y perdre .

Si ce projet aboutit nous quitterons cette commune qui sera vouée à mourir.

J'espère Monsieur le commissaire enquêteur que vous saurez faire le bon choix.

Cordialement

Mme Bernard C

Envoyé depuis l'application Mail Orange